

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE MONDE ILLUSTRÉ

1ère Année, No. 49.—Samedi, 11 avril 1885.
Bureaux : 30, rue St-Gabriel, Montréal.

LE No. 5 CENTS.

ABONNEMENTS :
Six mois : \$1.50.—Un an : \$3.00.



LE COMMANDANT DOMINÉ.—LE HÉROÏE DE LA BATAILLE DE TUYEN-QUAN.



LOUIS RIEL.—LE CHEF DE L'INSURRECTION DU NORD-OUEST.



LE LIEUT.-COLONEL A. OUMET.—COMMANDANT DU 65ÈME BATAILLON.

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 11 Avril, 1885.

SOMMAIRE

TEXTE :—A nos lecteurs.—Nos gravures.—Entre-nous, par Léon Ledieu.—Causerie.—Le commandant Dominé.—Poésie : Extase, par Victor Hugo.—Onzième tirage de nos primes : Liste des numéros gagnant.—Le mendiant de Notre-Dame.—Le goût de la lecture.—Un conseil par semaine.—La Porteuse de Pain (*suite*).—Le bilan d'une existence.—Osez.—Notes et impressions.—Récréations de la famille : Anagramme, énigme et rébus.—Choses et autres.—Primes mensuelles du *Monde Illustré*.

GRAVURES :—Le Commandant Dominé, le héros de la bataille de Tuyen-Quan. — Louis Riel, le Chef de l'Insurrection du Nord-Ouest — Le Lieut.-Colonel A. Ouimet, Commandant du 65^{ème} Bataillon. — Gravure du Feuilleton. — Rébus.

A NOS LECTEURS

Une de nos pierres lithographiques s'étant brisée, nous avons le regret de donner une gravure de moins dans le numéro de ce jour.

Nous prions nos lecteurs de nous excuser.

NOS GRAVURES.

Nous publions aujourd'hui sur notre première page trois portraits tout à fait d'actualité.

Le Lieutenant-Colonel Ouimet, C. R., membre du Parlement, qui commande le beau 65^{ème} bataillon.

Riel le célèbre agitateur, dont la révolte fait mettre sur pied toutes les troupes du Canada.

Et enfin le Commandant Dominé, le héros d'un des plus beaux faits d'armes du siècle.

ENTRE-NOUS

HISTOIRE nous rapporte que Genseric, après avoir établi à Carthage le siège de son empire, ne put s'endormir longtemps dans un repos qu'il avait cependant bien gagné.

Un jour de départ pour de nouvelles conquêtes, "sa flotte était prête ; ses soldats étaient embarqués ; où allaient-ils ? Il ne le savait pas lui-même.

"—Prince, lui dit un pilote, quels peuples allez-vous attaquer ?

"—Ceux-là, répondit le barbare, que Dieu regarde à présent dans sa colère."

Cette réponse était digne d'un conquérant qui sentait qu'il n'était rien en lui-même, et ne se considérait que comme l'instrument du Ciel.

Le peuple qu'il allait vaincre avait sans doute mérité un châtement, et le Ravageur de l'espèce humaine n'en était que l'exécuteur inconscient.

.

Il y a quelques années, après la grande guerre franco-prussienne, les différentes nations du monde, effrayées des progrès de l'art de la guerre et du nombre de cadavres entassés dans les plaines du plus beau pays du globe, semblèrent résolues à vivre en bonne intelligence.

On proposa plusieurs fois de désarmer et de consacrer à des œuvres durables les milliards que l'on dépense chaque année, pour l'entretien d'armées immenses.

Un philanthrope, prenant ses désirs pour la réalité, a même dit un jour, que le temps des guerres était passé, et que les balles, devenant inutiles, il fallait les fondre pour en faire des casses d'imprimerie.

C'est un de ces rêves que le penseur fait souvent, et c'est toujours un coup de fusil qui vient brusquer son réveil.

Le mot de Genseric est sans doute toujours vrai et il semble que Dieu, dans sa colère, ait regardé le peuple anglais.

.

Sur notre propre sol, l'insurrection du Nord-Ouest prend des proportions inquiétantes. Des

troupes sont envoyées de toutes les parties du pays sur le théâtre des opérations militaires.

Ce n'est pas sans un profond sentiment de tristesse que j'ai vu partir ces braves volontaires canadiens-français pour aller combattre contre des hommes de sang français comme eux.

Ces amis, issus du même sang, quoiqu'à des degrés différents, parlant la même langue, partageant la même foi religieuse, devenus adversaires par suite de circonstances indépendantes de leur volonté, vont s'entretuer peut-être.

Je dis peut-être, car j'espère encore qu'une solution pacifique arrivera à temps.

La plupart des journaux semblent avoir peur de parler, et il est difficile de savoir exactement à qui incombe la responsabilité des graves événements qui viennent de surgir.

Quoi qu'il en soit, il faut d'abord finir cette guerre d'une manière ou d'une autre, après quoi on règlera les comptes et, s'il y a des coupables, ils recevront leur châtement.

.

L'enthousiasme a été magnifique dans notre province. J'ai assisté au départ du 65^{ème} bataillon, et je puis affirmer que jamais je n'ai vu autant d'enthousiasme et de bonne volonté.

Quand l'appel aux armes a été lancé et qu'on a commencé à examiner ce qui manquait aux hommes, pour entreprendre la campagne, on s'est aperçu qu'il n'y avait rien, absolument rien de prêt.

C'est alors que l'on a vu ce que peut produire l'énergie de quelques hommes de cœur.

Debout, jour et nuit, le colonel Ouimet donnait des ordres, calculait, télégraphiait, veillait à tout, était partout et, quand il a fait ses adieux à sa famille, il était littéralement brisé de fatigue. Le télégraphe nous a appris que, même en chemin de fer, après quelques heures de repos, il a dû se remettre à l'œuvre et travailler, toujours travailler.

Les autres officiers le secondent dignement : le juge Dugas, major ; le major Hughes, qui a mis de côté son splendide uniforme de major de brigade pour reprendre sa place dans le bataillon ; les capitaines Robert, Larocque, Bossé, Prévost, Ethier, Giroux, tous enfin, rivalisent de zèle et de courage.

L'aumônier du bataillon, M. l'abbé Prévost, est avec eux, et sa présence fait plus que toutes les proclamations possibles.

En le voyant, chaque homme se souvient de la devise de tout bon canadien :

Aime Dieu et va ton chemin,

et c'est gaiment qu'il ira au feu après avoir réglé ses comptes avec le bon chapelain.

.

On m'a signalé deux traits de dévouement, que vous devez tous connaître, car ils appartiennent désormais à l'histoire de la campagne qui commence.

La veille du départ du 65^{ème} bataillon, la visite réglementaire des officiers et des soldats fut faite au quartier-général par les médecins du corps.

Le major Dugas fut déclaré impropre au service, et ceci sembla d'autant plus étonnant que cet officier est taillé en vrai canadien, et qu'il a une carrure de cuirassier. Il consulta deux autres médecins qui reconnurent, sans la moindre hésitation, qu'il était atteint d'une maladie très grave et qu'il ne pouvait partir dans les conditions où il se trouvait.

Malgré cette décision unanime, le major déclara qu'il suivrait le bataillon et qu'il partirait ; et il est parti.

Bravo ! M. le juge.

Voici maintenant le second fait.

Le Dr Lachapelle, ne pouvant aller au Nord-Ouest, a tenu à accompagner ses amis jusqu'à Ottawa.

Avant de les quitter, il a prié le colonel de faire rassembler le bataillon, auquel il a fait ses adieux en terminant par ces mots :

"Maintenant, mes amis, avant de nous séparer je veux, moi aussi, accepter ma part de travail, et je vous promets de mettre gratuitement mes services à la disposition de vos familles pendant tout le temps que durera votre absence."

C'est bien, docteur, vous faites là une bonne action.

.

Et nous, nous qui restons pendant que nos volontaires vont au feu, allons-nous faire notre devoir aussi ?

Plus d'un de ces braves gens qui sont partis a laissé une femme, des petits enfants.

Il faut que tout ce monde vive pendant que le chef n'est pas là pour apporter à la maison de quoi acheter du pain.

Tous les jours pensons à soulager ces misères forcées ; il ne faut pas que le devoir accompli entraîne trop de souffrances, et chaque soir mettons de côté, un sou, *le sou du soldat*, que l'on ira verser toutes les semaines à la mairie du village ou de la ville.

Un sou, cela n'est rien pour chacun de nous, mais si nous sommes deux cent mille, on aura deux mille piastres par jour.

Ce sont surtout les femmes qui doivent se mettre à la tête de ce mouvement, les femmes savent mieux aimer que nous et mieux comprendre tous les dévouements.

Les femmes de France l'ont bien compris quand elles ont fondé l'œuvre du *sou des chaumières* qui a rapporté des milliards en 1870-71.

Le maire de Montréal et madame Beaugrand ont fait noblement leur devoir ; sous leur direction et à leur appel, les femmes de Montréal ont apporté leur offrande, et déjà des sommes importantes ont été reçues.

Cet acte de patriotisme pourrait être étendu à toute la province, et je crois que l'organisation générale de l'œuvre du *sou du soldat* serait entreprise avec plaisir par les mêmes personnes et accueillie avec joie par le public.

.

Les écrivains ont en général l'épiderme assez délicat, et parmi eux, les poètes de tous les pays se distinguent surtout par un excès de sensibilité remarquable.

J'en viens de faire l'expérience.

Un poète, dont j'ai tu le nom, pour ne pas lui faire une réclame à laquelle il n'a pas droit, un poète ayant fait de mauvais vers, j'ai eu, en les citant, le malheur d'obéir à mon devoir de chroniqueur, et de dire que ce n'était pas même de la mauvaise prose.

Ah ! j'ai eu ce jour-là une bien belle idée !

Quelques jours après, un de mes amis me montrait, dans un journal de Montréal, une grande colonne dédiée à *M. Léon Ledieu*, par l'auteur des vers que j'avais critiqués.

J'en ai lu une partie ; c'est très drôle.

Un passage m'a surtout frappé : mon cher correspondant ne veut pas que je sois critique littéraire, il me le défend presque.

Ta, ta, ta, du calme, du calme ; ceci regarde beaucoup mes lecteurs et un peu moi-même. Je fais parfois de la critique parce que cela est très nécessaire, dans notre pays, où l'admiration mutuelle fait trop de progrès, et que les abonnés du journal que je rédige semblent ne pas s'en plaindre.

LE MONDE ILLUSTRÉ a beaucoup de vogue, sa circulation augmente toutes les semaines, et si j'en crois les traditions du journalisme, cela tient à prouver que je n'ennuie pas trop ceux qui me lisent.

Il est vrai qu'il y a les écrits de mes collaborateurs, les reproductions, les gravures et les primes, mais enfin, comme les propriétaires du journal me laissent le choix des matières et que LE MONDE ILLUSTRÉ marche de succès en succès, c'est que son rédacteur ne dit et ne fait pas trop de sottises.

Mon cher poète, faites de bons vers, et je vous assure que je serai le premier à les publier ; mais gare aux mauvais !

Au fond, vous savez parfaitement que ceux que j'ai cités, l'autre jour, ne valent rien du tout.

Vous n'êtes pas seul, du reste, à avoir mal chevauché sur Pégase, et je puis dire avec le poète :

"J'ai fait de mauvais vers, je le sais, Dieu merci,"

sans avoir le droit cependant d'ajouter comme Musset :

"Mais quand je les ai faits, je les voulais ainsi."

.

Puisque je parle de poésie, je suis heureux de pouvoir vous annoncer que mon ami Désaulniers, un des "enfants gâtés des filles de mémoire," va mettre à exécution le projet dont je lui ai parlé autrefois.

Aussitôt le premier bourgeon éclos, il va commencer un poème sur nos grands bois, sur la vie du colon, etc.

J'ai confiance dans le talent de ce jeune poète, il a l'étincelle, son vers a du nerf et le sens n'est jamais sacrifié à la rime dans tout ce que j'ai lu de lui.

C'est une œuvre d'haleine qu'il entreprend, et je ne crois pas que le premier chant soit publié avant un an, mais enfin, nous avons la certitude que l'œuvre sera faite.

.

Hébert a reçu la commande de la statue de Laviolette, le fondateur de Trois-Rivières; c'est justice, et les Trifluviens ne pouvaient mieux confier l'exécution de l'œuvre qu'à cet artiste de talent.

La statue de Mgr Déziel, du même sculpteur, sera érigée à Lévis, vers la fin de juin. L'opération du coulage se prépare en ce moment dans les ateliers de MM. Carrier et Lainé.

Si M. Beaugrand, qui est un homme d'initiative, pouvait faire comprendre au conseil municipal de Montréal, qu'il est de son devoir d'élever une statue au fondateur de la grande cité, il réparerait un oubli impardonnable commis par tous ses prédécesseurs.

Que le conseil se charge des frais du modelage, et je suis certain que les citoyens fourniront le bronze.

Les croquis d'Hébert sont tout prêts, il n'y a qu'à choisir, et la place de la statue est toute indiquée par l'histoire: c'est la Place-d'Armes, d'où on enleverait l'affreuse fontaine qui s'y trouve, pour la transporter au square Dufferin.

LÉON LEDIEU.

CAUSERIE

Il ne faut parfois que peu de temps, en politique, pour que les cartes se brouillent: d'une semaine à l'autre il peut y avoir de grands changements dans les relations des puissances, témoin les relations de la Russie avec l'Angleterre, et aussi celles de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Nous pourrions en citer d'autres exemples, mais pour le moment ceux-là suffisent. On se demande dans quel intérêt M. de Bismark a pu prononcer au Parlement de l'Empire un discours aussi ironiquement insultant pour le cabinet anglais et pour sa diplomatie, et l'on se demande quel esprit d'envahissement pousse la Russie à annexer toujours de nouveaux territoires du côté de l'Asie centrale, au point d'atteindre les frontières de l'Afghanistan et de menacer les positions stratégiques que l'Angleterre, alliée de l'émir, juge nécessaires à la sûreté de cette province. Pour ce qui est du discours de M. de Bismark, il aurait été prononcé en vue d'une rupture qu'il n'aurait pas été autre qu'il n'est, et la Russie, de son côté, chercherait à faire naître un *casus belli* entre elle et l'Angleterre qu'elle n'imaginerait pas un moyen plus sûr d'y parvenir.

.

Ce sont là les "points noirs" qu'on a signalés: très vagues d'abord, à l'horizon lointain, ils sont devenus très nets et très visibles, d'autant que M. de Bismark, ne s'est pas du tout abandonné aux hasards de l'improvisation: comme on l'a fait observer, son discours, si insultant pour l'Angleterre, semble parfaitement prémédité et les sous-entendus du grand-chancelier étaient très voulus. Jamais son langage n'avait été plus châtié, plus ordonné, plus sobre de digressions, jamais cet homme d'Etat n'a mieux dit ce qu'il voulait dire, ni avec plus de franchise hardie. Il va même jusqu'à accuser de mensonge le cabinet anglais lorsque ce cabinet consigne dans des pièces officielles le conseil que l'illustre homme d'Etat allemand aurait jadis donné à lord Beaconsfield d'annexer l'Egypte à l'Empire britannique. Entre le ministère Gladstone, qui affirme que ce conseil a été donné, et M. de Bismark qui le nie, qui croire? Mais surtout, et c'est là un sujet de préoccupation et d'inquiétudes bien légitime, qu'y a-t-il au fond de cet échange d'aménités et de ces indiscretions si insolites?

.

Cela signifierait-il qu'en cas de guerre en Asie entre la Russie et l'Angleterre l'appui de l'Allemagne serait acquis à la Russie? Un trait remarquable de la situation, c'est le rapprochement qui continue à se manifester entre l'Allemagne et la France. Le gouvernement allemand ne s'en défend point, au contraire. Il semble plutôt, dans les journaux qui passent pour avoir avec lui des attaches semi-officielles, et pour exprimer sa pensée sans craindre un désaveu, confirmer ce que ces journaux en disent.

.

L'Europe, décidément, n'est pas au bout de ses embarras: à peine un différend est-il aplani qu'un nouveau dissentiment s'élève. Ce qui n'est pas contestable, c'est l'inventaire que fait en ce moment, et comme si elle était à la veille d'une grande guerre, l'Angleterre de toutes ses forces et de toutes ses ressources militaires. Ses préparatifs ne sont pas non plus un mystère: il règne dans ses arsenaux une grande activité, elle expérimente de nouveaux moyens de destruction très-puissants, et l'on dirait qu'elle compte sur l'effet de ces moyens pour retirer l'équilibre qu'elle dit rompu entre sa marine et celle des autres puissances. On ne croira pas aisément, sachant avec quel soin jaloux le Royaume-Uni s'efforce de maintenir cet équilibre, qu'il ait été si facile à rompre, mais il est vrai qu'elle s'est toujours flattée de tenir tête à elle seule, sur mer, à toutes les forces navales européennes. C'est là son équilibre, et il se peut que les conditions n'en soient plus les mêmes depuis que l'Allemagne, à son tour, est entrée en ligne et a fait les vastes constructions maritimes que l'on sait.

.

La France ne fait pas grand bruit, on pourrait croire qu'elle "se recueille," mais il est naturel de croire que, médiocrement confiante dans une paix si précaire, elle s'arrange de son côté pour n'être point prise au dépourvu. Ce n'est pas peu de chose, du reste, que sa guerre contre la Chine. Si l'on en jugeait par des renseignements tout récents, la Chine, tout en agitant ses dragons menaçants, commencerait à se troubler en voyant que la France, loin de se lasser, envoie chaque jour au Tonquin de nouveaux renforts. Le gouvernement central aurait même demandé à ses fonctionnaires un avis motivé sur la question de paix ou de guerre. Aussi longtemps que la frontière chinoise n'a pas été franchie, il s'est montré plein de jactance, mais le mépris des Français pour les dragons peints et leur persistance à vaincre les armées impériales et à marcher en avant en les chassant devant eux comme un troupeau de moutons, enfin, leur entrée sur le territoire sacré de l'empire du Milieu sont autant de faits de nature à démentir les rapports des mandarins militaires et à altérer la confiance du grand conseil de Pékin.

.

Un comble, dans cette affaire de Chine, c'est l'ouverture de l'emprunt chinois. Si cet emprunt est couvert, il ne faudra plus désespérer de rien. Il faut tout dire: La Chine offre en garantie le produit des douanes dans les ports ouverts au commerce étranger, mais qui garantira le respect de la convention? En matière de bonne foi politique, la Chine est sujette à caution, et c'est bien d'elle qu'on peut dire que, si elle promet selon ses espérances, elle ne tient guère que selon ses craintes et s'inquiète peu de laisser sa signature en souffrance. Il est assez plaisant de la voir entrer dans le mouvement de la civilisation de l'Occident par la voie des emprunts, mais qui lui prêtera les millions qu'elle demande pour commencer? Qui sait! L'Angleterre peut-être, mais, si le riz est contrebande de guerre, n'en serait-il pas de même de ces millions qui ne serviraient à la Chine qu'à continuer la guerre?

En Suède, les jeunes filles placent sous trois coupes différentes un jonc, une pièce de monnaie et un bout de ruban noir. Si quelqu'un découvre le jonc le premier, la fille se mariera dans l'année; si c'est la pièce d'argent, son mari sera riche; si c'est le ruban noir, elle demeurera vieille fille.

LE COMMANDANT DOMINÉ

(Voir gravure)

L'héroïque défenseur de Tuyen-Quan, dont nous publions aujourd'hui le portrait, est âgé de 37 ans. Sorti de Saint-Cyr en 1866, il part pour l'Afrique où il participe à l'expédition du général de Wimpffen. A Ain-Chair, une balle lui traverse le biceps du bras droit, et, après un simple pansement, il retourne sur le champ de bataille. Cité à l'ordre du jour, il est décoré.

En 1870, devant Orléans, il reçoit une blessure qui l'oblige à entrer à l'ambulance. Les chirurgiens veulent lui faire l'amputation du bras droit, mais il refuse, préférant mourir que de voir sa carrière brisée. Capitaine en 1873, il part, sur sa demande, à la fin de l'année 1883, pour le Tonkin, et est nommé chef de bataillon au mois de juillet 1884.

Le ministre de la guerre, en présence de la magnifique défense de Tuyen-Quan, vient de le nommer lieutenant-colonel. Ce brillant avancement était bien dû à un officier dont la bravoure n'a d'égal que la modestie.

EXTASE

Et j'entendis une grande voix,
Apocalypse.

J'étais seul près des flots, par une nuit d'étoiles,
Pas un nuage aux cieux, sur les mers pas de voiles.
Mes yeux plongeaient plus loin que le monde réel,
Et les bois, et les monts, et toute la nature,
Semblaient interroger dans un confus murmure
Les flots des mers, les feux du ciel.

Et les étoiles d'or, légions infinies,
A voix haute, à voix basse, avec mille harmonies,
Disaient, en inclinant leurs couronnes de feu:
Et les flots bleus, que rien ne gouverne et n'arrête,
Disaient, en recourbant l'écume de leur crête:
"C'est le seigneur, le seigneur Dieu!"

VICTOR HUGO.

PRIMES DU MOIS DE MARS

LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS

Le tirage de nos primes pour les numéros du mois de mars a eu lieu le 6 avril, dans la salle de conférence de la *Patrie*, devant un grand nombre de personnes.

Trois personnes choisies par l'assemblée ont surveillé le tirage qui a donné le résultat suivant:

1er prix, No.	9,830.....	\$50
2e prix, No.	21,988.....	25
3e prix, No.	12,044.....	15
4e prix, No.	21,302.....	10
5e prix, No.	6,303.....	5
6e prix, No.	16,014.....	4
7e prix, No.	15,508.....	3
8e prix, No.	6,531.....	2

Les numéros suivants ont gagné une piastre chaque: 3,650—5,596—9,970—15,119—21,020—5,528—22,864—10,524—16,213—5,810—12,127—3,661—19,845—22,689—23,866—3,158—4,653—23,461—16,740—8,313—2,340—5,956—15,357—17,091—18,654—12,464—13,818—21,924—23,003—9,213—1,020—17,579—14,904—13,951—23,923—8,224—11,711—17,184—18,522—19,284—7,626—4,329—16,413—21,404—20,659—15,2—15,526—22,154—17,211—7,809—20,990—15,009—20,884—8,905—5,034—16,003—863—14,963—23,318—5,250—14,217—8,535—2,564—15,481—16,028—4,507—5,137—15,860—23,118—15,294—5,934—13,862—11,423—5,590—21,995—10,902—12,100—15,870—8,806—14,582—3,074—6,357—12,430—3,700—11,554—23,064

N. B.—Toutes personnes ayant en mains des numéros du MONDE ILLUSTRÉ du mois de mars, sont priées d'examiner les nombres imprimés en encre rouge, sur la huitième page, et, s'ils correspondent avec l'un des numéros gagnants, de nous l'envoyer au plus tôt, avec leur adresse, afin de recevoir la prime sans retard.

Nos abonnés de Québec pourront réclamer le prix de leurs primes chez M. F. Béland, No 264, rue St-Jean, Québec.

[Pour le *Monde Illustré*]

LE MENDIANT DE NOTRE-DAME

(Légende).

L’année mil huit cent-trente-huit, la population du Bas-Canada, exaspérée par les injustices de toutes sortes et les exactions d’une bureaucratie insolente, levait l’étendard de la révolte et prenait les armes.

Le vieux sang français se réveilla alors, et l’on pût admirer en maintes occasions le spectacle d’une poignée de patriotes ardents et déterminés, luttant, sans organisation comme sans chefs sérieux, contre la puissance britannique.

Les actes d’héroïsme furent innombrables en cette époque virile, où ceux qui travaillaient pour le bien public se faisaient une gloire de n’être point payés pour leurs services, contrairement à ce qui se fait de nos jours.

Le patriotisme, pendant cette période tourmentée de notre histoire, se manifestait sous toutes les formes.

Les uns, refusaient de se vêtir avec des étoffes de provenance anglaise. D’autres punissaient sévèrement ceux de leurs enfants qui s’avisèrent de prononcer un seul mot anglais.

Un jour, un ouvrier patriote, rentrant chez lui après sa journée faite, aperçut son fils, un garçonnet de douze ans, jouant dans la rue avec quelques camarades ; il fit signe à l’enfant de s’approcher :

— Quels sont ces petits garçons avec qui tu joues là-bas ?

— Ce sont des petits Anglais, papa.

— Tu ne souperas point ce soir, pour t’apprendre à les fuir une autre fois.

Ceux-ci sacrifiaient leur vie, soit sur les champs de bataille, soit sur l’échafaud ; ceux-là faisaient isolément et dans l’ombre une lutte sans trêve ni merci à ces despotes au petit pied, dont l’unique ambition était de maintenir la nationalité canadienne française dans un état d’infériorité perpétuelle, en lui ôtant tout moyen d’améliorer sa condition et en lui refusant toute participation aux affaires publiques.

Cependant, hélas ! à côté d’actes admirables de dévouement et de courage, il se commit, par des Canadiens-français même, des lâchetés sans nom.

Pour se maintenir dans des positions lucratives, qu’ils ne devaient qu’à leur nature rampante, ces héritiers de Caïn et de Judas, qui n’avaient de canadien que le nom, ne rougirent point de se faire délateurs, et de tremper leurs mains dans le sang de leurs compatriotes.

Heureusement, notre histoire n’enregistre que des faits très rares de ce genre.

En aurait-elle qu’un seul à noter, ce serait déjà trop.

Parmi les patriotes de 1838, dont l’histoire ne parle point, se trouvait Pierre Grisard, plus connu sous le nom de “mendiant de Notre-Dame.”

Ce Grisard, orphelin dès l’enfance, avait été élevé par des voisins de sa famille, des propriétaires de carrières au Côteau Saint-Louis, près de Montréal.

Dès qu’il fut en état de gagner sa vie, Pierre se fit carrier lui aussi. Pendant cinq ou six ans, il travailla à l’exploitation de ces carrières inépuisables, dont la pierre sert encore à la construction des splendides monuments dont Montréal est si fier.

Un jour cependant, il dût cesser de travailler ; un éclat de mine lui ayant fracassé la jambe gauche, il fut transporté à l’Hôtel-Dieu où on lui fit l’amputation de cette jambe.

Quand il fut rétabli, Pierre Grisard, qui ne connaissait point d’autre métier que celui de carrier, qu’il ne pouvait plus exercer, dût se faire mendiant à l’âge de vingt ans !

Il alla s’installer dans une sorte de guérite, au coin de la rue Notre-Dame et de la Place-d’Armes, juste à l’endroit où l’on voit aujourd’hui la magnifique bâtisse de la compagnie d’assurance, “La Royale,” et tendit la main aux passants en demandant l’aumône.

Lorsque la révolte de 1837 éclata, il y avait déjà près de trois ans que Pierre Grisard mendiait son pain.

Comme cette occupation lui laissait des loisirs, il en profitait pour questionner les passants sur les

faits du jour et faire la causette avec les commères, qu’il ne se gênait pas d’arrêter au passage.

De cette façon, il apprit une infinité de choses peu édifiantes sur le compte des bureaucrates, qu’il haïssait d’instinct ; il apprit aussi avec quel courage les patriotes luttèrent, et son cœur bondissait d’enthousiasme en voyant que les Canadiens-français n’avaient pas dégénéré.

C’est encore de cette façon, qu’il eut connaissance un jour, des préparatifs que l’on faisait pour étouffer la révolte ; qu’il sût que l’on armait toute la population anglaise et qu’un navire chargé d’armes et de munitions était ancré vis-à-vis le village d’Hochelaga.

Il était à se demander comment ses malheureux compatriotes pourraient soutenir la lutte contre l’Angleterre, lorsque deux jeunes hommes passèrent près de lui. L’un d’eux disait à son compagnon :

— Où trouver un homme assez hardi pour faire sauter ce navire ?

— Ici, fit Pierre Grisard qui avait entendu.

Les jeunes hommes se retournèrent vivement et l’interrogèrent du regard.

— Vous cherchez, leur dit-il, quelqu’un qui soit assez hardi pour faire sauter le vaisseau anglais. Ce quelqu’un, je vous le répète, il est devant vous. C’est moi.

— Vous ?

— Oui, moi ! Jusqu’à ce jour, invalide, je n’ai pu combattre avec les autres ; je n’ai été qu’un propre à rien. Mais du moment qu’il s’agit de jouer un beau tour à ces maudits habits rouges et de noyer leurs canons, j’en suis.

En prononçant ces paroles, Pierre Grisard avait un air de résolution farouche, et ses deux interlocuteurs virent bien qu’ils avaient trouvé leur homme.

— Donnez-moi, ajouta-t-il, un canot d’écorce, un baril de poudre, une mèche de mine et quelques outils, et demain, je vous le jure sur mon salut, ou Pierre Grisard sera mort ou le vaisseau anglais aura sauté.

Les deux jeunes hommes lui promirent ce qu’il demandait, et le rendez-vous pour une rencontre fut fixé à minuit, puis il se séparèrent.

Minuit sonnant, Pierre était à l’endroit convenu, attendant les jeunes hommes qui arrivèrent bientôt avec le canot et les objets promis.

Le silence le plus profond régnait autour d’eux, quelques paroles furent échangées à la hâte et Pierre se plaça dans le canot. D’un coup d’aviron il le poussa au large, fit un signe d’adieu et s’éloigna dans la direction d’Hochelaga.

Au bout d’une demi-heure, il atteignait le navire ancré à un encablure du rivage.

Comme l’obscurité était très grande, il put faire le tour du vaisseau sans éveiller de soupçons.

Du reste, aucune lumière n’apparaissait à bord, aucun bruit ne se faisait entendre à l’exception du cri : “*All’s well*” que se renvoyaient les hommes de quart, de l’avant à l’arrière.

Le clapotage de l’eau le long des flancs du navire étant suffisamment fort pour dominer le bruit qu’il ferait, Pierre en profita pour travailler sans retard à son œuvre de destruction.

Il colla donc son canot à l’arrière du navire, près du gouvernail. En tâtonnant sa main rencontra un morceau de fer arrondi, à quelques pouces au-dessus de la ligne de flottaison. Il jugea avec raison que c’était un gond et qu’il y avait à cet endroit une ouverture.

Il se mit à l’œuvre patiemment, faisant le moins de bruit possible et retenant même son souffle, déterminé à mourir plutôt que de lâcher prise.

Comme le navire en question était construit en bois, le travail du patriote, quoique long, se fit assez rapidement et sans trop de difficultés. Du reste, le hasard le favorisa énormément.

Au bout d’une heure, il était parvenu à ouvrir une sorte de porte carrée, de deux pieds environ, qui bouchait une des ouvertures de la cale du vaisseau.

Cette opération terminée, Grisard perça un trou dans son baril de poudre et y introduisit la mèche qu’il avait apportée. Puis, après avoir attaché une corde autour du baril, il le plaça sur le rebord de l’ouverture, alluma la mèche et le laissa rouler en dedans, tout en le retenant légèrement avec la corde pour amortir le bruit de la descente. Quand

il jugea le baril assez loin, il ferma l’ouverture avec force et gagna le large.

A peine était-il éloigné d’une cinquantaine de pieds, qu’une détonation effrayante retentit, la moitié du vaisseau vola en éclats avec un bruit étourdissant. Le baril avait fait explosion en plein dans les soutes à poudre du navire.

L’onde, secouée violemment, fut bientôt couverte de débris de toutes sortes, le navire lui-même coula bientôt au fond et tout rentra dans le silence.

Le lendemain, des pêcheurs en remontant le fleuve aperçurent sur la grève de l’une des petites îles de Boucherville de nombreuses épaves, au milieu desquelles ils distinguèrent un canot d’écorce.

Il s’approchèrent de la frêle embarcation et virent, couché dans le fond, un homme ayant le crâne écorché par un éclat de bois et baignant dans son sang, mais respirant encore. Ils le ramenèrent à Montréal où il guérit en assez peu de temps.

Quant aux deux jeunes hommes possesseurs de son secret, le premier, pris les armes à la main quelque temps après, fut condamné à mourir sur l’échafaud.

Son compagnon, plus heureux, après avoir passé quelques années dans l’exil, en Australie, pour participation à la révolte, est revenu au pays. Il vient de mourir en priant Dieu pour l’indépendance de sa patrie.

STANISLAS COTÉ.

LE GOUT DE LA LECTURE

Si je n’avais pas le goût de la lecture, je ne demanderais ; car ce goût, qui est la source du bonheur et de la joie à travers la vie, et un bouclier contre les maux, convient à tout homme, quelque soit son rang dans la vie, et spécialement à celui du labeur. J’en parle, comme de raison, sciemment comme un avantage régulier, un instrument et un mode de gratification charmante. Donnez ce goût à un homme et les moyens de le gratifier, et vous pouvez difficilement manquer d’en faire un homme heureux, hormis, en vérité, que vous placiez en ses mains un choix de livres pervers. Vous le mettez en contact avec la meilleure société de chaque période de l’histoire, avec les caractères les plus sages, les plus tendres, les plus braves et les plus puissants que l’humanité a honorés.

Remercions le ciel de nous avoir donné la facilité de lire ! Remercions-le pour les livres que nous avons et dans lesquels la sagesse des âges est recueillie dans un espace convenable ! Oui, honneur éternel à ces honnêtes écrivains qui ont multiplié la littérature de l’ancien monde et donné au genre humain une masse de connaissances qui ne peut jamais s’éteindre ! Quelle importance de lire les livres de ces hommes illustres qui nous ont légué leurs plus hautes pensées pour les plus nobles usages, pour le bien commun du genre humain !

La constante habitude de s’associer en pensées avec cette classe de penseurs, doit nécessairement donner au caractère un ton meilleur et plus élevé. Il est moralement impossible que les manières ne prennent une teinte de bonne éducation et de civilisation en ayant constamment devant les yeux la manière en laquelle les hommes les plus instruits et les mieux informés ont parlé et se sont conduits en leurs correspondances respectives.

Ainsi, jeunes gens qui débutez dans la vie d’éventualité, ne sortez pas de vos confins sans avoir nourri votre cœur d’une saine connaissance, non seulement de la littérature que nous ont léguée nos littérateurs anciens, mais aussi de celles de nos bons littérateurs contemporains ! Vous avez là une grande et noble occasion de pouvoir entrer dans la vie avec honneur et aussi d’accomplir la nécessité du labeur en jouissance.

UN CONSEIL PAR SEMAINE

Rien n’est plus inintelligent que de menacer les enfants du “loup-garou,” ou de “croquemitaine.” Ce moyen d’intimidation peut produire de pitoyables résultats : on rend ainsi les enfants peureux et pusillanimes.

Les mères de famille vraiment intelligentes feront bien de renoncer à cet artifice grossier.

LA
PORTEUSE DE PAIN

—o—
PREMIÈRE PARTIE.—(Suite.)
—o—

XXIII

—Ah ! s'écria-t-elle. Vous savez tout !
—Oui, pauvre égarée, je sais tout, fit le prêtre en lui prenant la main. Je sais que vous êtes poursuivie, traquée par la police.

—Moi ! moi ! Et de quoi m'accuse-t-on ?
—D'avoir mis le feu à l'usine et assassiné monsieur Labroue.

—Mais c'est faux ! C'est faux, cela ! répliqua Jeanne d'une voix vibrante, avec un geste d'horreur. Devant Dieu qui m'entend, et sur la tête de mon fils que j'aime plus que tout au monde, je suis innocente, je le jure !

F'appé de l'accent de la jeune femme, et de l'expression de sa physionomie, le curé, sa sœur et Etienne échangèrent un regard.

—Mais si vous êtes innocente, pourquoi fuir ? pourquoi vous cacher ? reprit le prêtre.

—Pourquoi je fuis ? pourquoi je me cache ? Oui, vous avez raison, voilà ce qui rend l'accusation vraisemblable et la condamnation certaine ! Je fuis parce que je me sens perdue, et j'avais une preuve de mon innocence, cependant, une preuve indiscutable.

—Qu'est devenue cette preuve ?

—L'incendie l'a dévorée comme le reste ! Ah ! je vous dirai tout, monsieur le curé, et vous me donnerez de la force pour souffrir, car mon existence désormais ne sera qu'un long supplice. La mauvaise chance s'acharne après moi, tout m'accable, tout m'écrase, et je suis innocente.

—Comment vous croire ?

—Ah ! je sais bien que c'est difficile. Ecoutez-moi pourtant. Ecoutez et jugez.

Puis, fièvreusement, rapidement, d'une voix haletante, interrompue par des sanglots, Jeanne raconta la mort de son mari tué par une explosion, au service de monsieur Labroue, son entrée dans l'usine, la passion farouche et les obsessions du contremaître Jacques Garaud ; elle parla de la lettre qu'il lui avait écrite pour la décider à le suivre, et dont maintenant le sens lui paraissait effroyablement clair ; elle cita des mots, des phrases, gravés dans sa mémoire ; enfin elle dit ses terreurs au commencement de l'incendie et son entrée dans le pavillon où elle s'était trouvée en présence de Jacques et du cadavre de l'ingénieur. Elle répéta les paroles et les menaces du misérable lorsqu'il voulait la contraindre par la violence à fuir avec lui.

—C'est à ce moment, continua Jeanne, que je commençai à comprendre les termes de la lettre. Cette fortune qu'il me promettait de partager avec moi, c'était celle de monsieur Labroue qu'il se proposait de voler ! Je voulais courir pour reprendre cette lettre précieuse, ma justification, mon salut, il était trop tard ! Le corps du logis que j'habitais s'écroulait dans les flammes, et j'entendais des voix s'élever contre moi, me désignant comme l'incendiaire. Alors je perdis la tête et m'enfuis affolée, en emportant mon fils dans mes

bras. Voilà la vérité, monsieur, la vérité toute entière ! Je suis innocente. Sur le salut de mon âme et sur la vie de mon enfant, je vous le jure de nouveau.

Les accents de Jeanne avaient fait passer la conviction dans l'esprit de ses auditeurs.

—Une mère qui jure sur la tête de son enfant ne saurait mentir ! dit le curé. Je vous crois donc. Mais expliquez-moi comment il se fait que ce Jacques Garaud soit mort dans l'incendie, victime de son dévouement à ce qu'on assure.

—Lui, mort ! s'écria Jeanne. Lui, victime de son dévouement ! Allons donc !

—La note que publie le journal à ce sujet est explicite.

—Alors, je suis condamnée sans appel ! murmura la jeune femme. Si Jacques Garaud est mort, aucune puissance humaine ne pourrait me disculper. Je n'avais qu'un espoir, c'est qu'en face de moi le misérable n'oserait pas soutenir son mensonge. Cet espoir disparaît. Tout est fini pour moi !

—Calmez-vous, je vous en prie, ma pauvre

suis innocente, je le jure !" Votre serment produira-t-il sur eux l'impression qu'il a produit sur moi ? Fera-t-il pénétrer dans leur esprit la conviction qu'il a fait passer dans le mien ? Je l'ignore, je l'espère. Je veux le croire, mais je ne puis l'affirmer. Ce que j'affirme c'est que, forte de votre conscience, vous ne devez point hésiter à braver le péril, si grand qu'il soit. Le devoir qui s'impose à vous est d'aller à Paris trouver les magistrats et leur dire : " Je me nomme Jeanne Fortier ! On m'accuse d'incendie et d'assassinat ! On me cherche ! Je pouvais me cacher, je ne l'ai pas voulu. Me voici ! Je suis prête à me joindre à vous pour la recherche de la vérité !"

Jeanne avait écouté les paroles du prêtre avec un effarement manifeste.

—Mais si je me livre, s'écria-t-elle, c'est la prison qui s'ouvrira pour moi ! On me séparera de mon fils !

—Malheureusement c'est inévitable, mais ne vous en prenez qu'à vous, car vous portez la peine de votre fuite. Examinons ensemble la situation.

Votre signalement est donné partout. D'un jour à l'autre, si ce n'est d'une heure à l'autre, on vous arrêtera et vous serez conduite de brigade en brigade à Paris, où vous devrez répondre au juge chargé de l'instruction. Croyez-moi, évitez les humiliations effroyables de ce calvaire ! Livrez-vous ! Je ne vous abandonnerai pas. Je vous accompagnerai. Je vous conduirai moi-même au parquet je dirai au procureur impérial que je me porte garant de votre innocence.

La veuve de Pierre Fortier avait pris son front dans ses mains.

—Mon Dieu ! bégayait-elle ; mon Dieu !

—N'hésitez point, continua le prêtre. Songez que tout à l'heure peut-être on viendra s'emparer de vous ici.

—Ici ! répéta Jeanne. Dans votre maison !

—Ma maison n'est point inviolable, hélas ! pour la justice des hommes !

XXIX

—Mais ma petite fille qui est en nourrice, s'écria la jeune veuve en sanglotant, mais mon enfant, mon Georges...

Georges avait entendu prononcer son nom. Il accourut.

—Petite mère, tu pleures ! Pourquoi pleures-tu ? fit-il en tendant les bras à Jeanne.

Celle-ci l'enleva de terre et le serra passionnément contre sa poitrine, en le couvrant de ses baisers, en l'inondant de ses larmes. Soudain, un violent coup de cloche retentit à la grille. Des rumeurs confuses se firent entendre en même temps.

—C'est moi qui lui ai indiqué le chemin de la cure, disait une voix.

Un autre ajoutait :

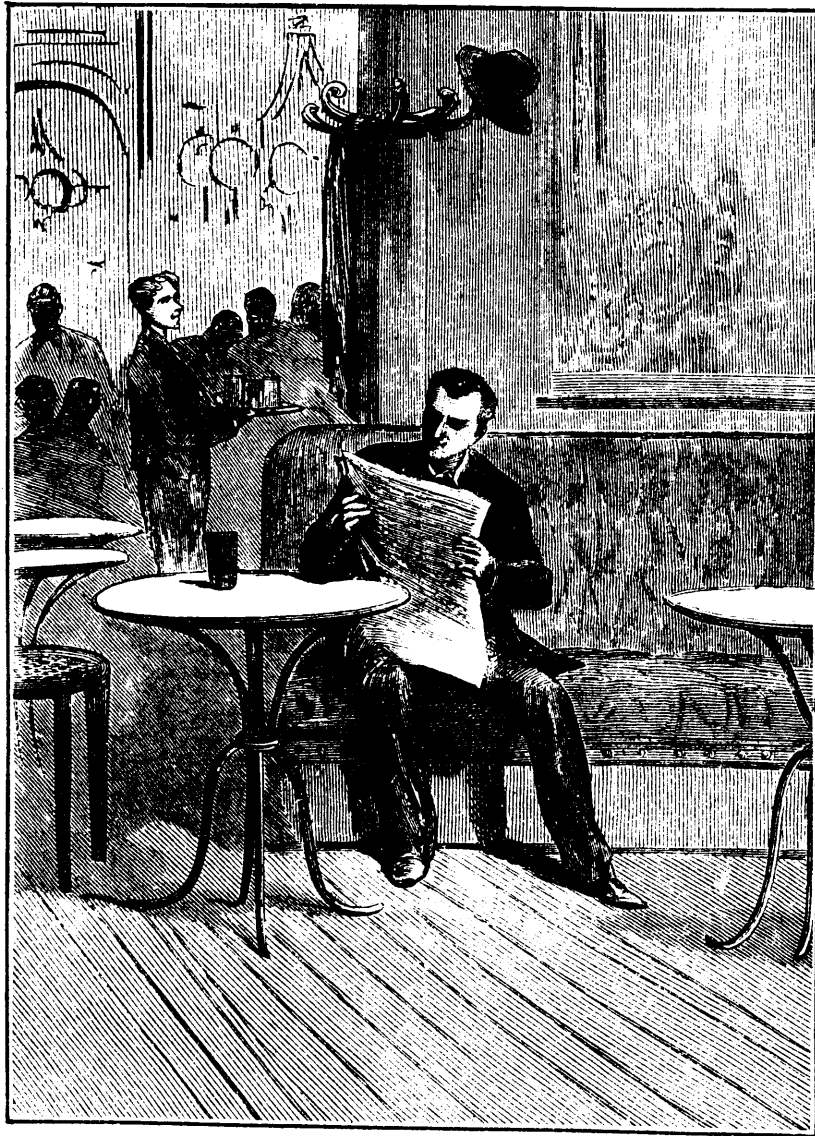
—Je l'ai vue entrer chez monsieur le curé. Elle est là, j'en suis sûr.

Jeanne fut prise d'un tremblement nerveux.

—C'est de moi qu'on parle. C'est moi qu'on cherche, bégaya-t-elle avec une indicible épouvante en étreignant son fils plus étroitement encore.

Brigitte avait ouvert la grille. En moins d'une seconde, le jardin fut envahi par une vingtaine de personnes à la tête desquelles se trouvaient le maire du village, le brigadier de gendarmerie et quatre gendarmes. Le maire s'avança le premier, d'un air fort digne, salua respectueusement le prêtre et sa sœur, et prit la parole.

—Pardonnez-moi, monsieur le curé, dit-il, si je



L'article publié par les journaux au sujet de l'incendie lui était tombé sous les yeux.—(Page 390 col. 3.)

enfant ! dit le prêtre. Vous êtes assurément coupable de n'être pas restée au poste qui vous était confié. On aurait dû vous trouver sur le lieu du sinistre, prête à répondre à toutes les questions, à repousser toutes les accusations. Votre fuite a été une faute grave, mais non point un crime. De tout le reste vous êtes innocente. Je crois à un enchaînement terrible de preuves menteuses qui se réunissent contre vous et vous accablent, mais votre voix, votre regard plaident pour vous.

—Les juges écouteront-ils ma voix ? Se laisseront-ils toucher par mon regard ? bégaya Jeanne éplorée.

—Nous demanderons à Dieu de vous venir en aide, comme je lui demande en ce moment de nous inspirer. Qu'allons-nous faire ? Que devez-vous faire ? Faut-il courir au-devant de l'accusation, vous présenter aux juges et leur crier : " Je

me permets, bien malgré moi, d'envahir votre demeure. En agissant ainsi je remplis un devoir. Je me présente au nom de la loi.

Terrifiés par la vue des gendarmes, Jeanne et son fils avaient reculé. L'enfant se tenait serré contre sa mère dont il avait saisi la jupe d'une main, tandis que de l'autre il tenait la ficelle de son cheval de carton. Le tableau qui venait de se former dans le jardin du curé était d'un effet saisissant. Aucun metteur en scène fut-il de premier ordre, n'aurait plus habilement disposé les personnages sur un théâtre. Etienne Castel, frappé de la confortuité de ce tableau, courut à son chevalet, prit une toile blanche, et se mit à dessiner à grands traits ce qu'il avait sous les yeux. Le curé s'était levé et marchait à la rencontre du magistrat municipal.

—Je sais ce qui vous amène, monsieur le maire, lui dit-il. Vous cherchez une jeune femme nommée Jeanne Fortier.

—Oui, monsieur le curé, Jeanne Fortier, accusée du triple crime d'incendie, de vol et d'assassinat.

La fugitive à laquelle Georges se cramponnait toujours, fit un pas en avant, et s'écria :

—C'est faux, monsieur ! Je suis innocente !

—Que vous soyez innocente ou coupable, répliqua le maire, ce n'est point à moi de juger. Etes-vous Jeanne Fortier ?

—Je suis Jeanne Fortier.

—Gardiennne de l'usine de l'ingénieur Labroue, à Alfortville, département de la Seine ?

—Oui, monsieur.

Le maire fit un signe. Le brigadier de la gendarmerie s'avança en disant :

—Au nom de la loi, et agissant en vertu d'un mandat régulier, je vous arrête.

—Eh bien ! arrêtez-moi ! fit Jeanne avec exaltation. Qu'on me conduise en prison ! Qu'on me juge ! Qu'on me condamne ! On peut m'envoyer à la guillotine. On ne peut pas m'empêcher d'être innocente !

—Maman, maman, maman, répétait le petit Georges tout effaré.

Le brigadier de gendarmerie se tourna vers ses hommes.

—Mettez-lui les menottes, ordonna-t-il.

Jeanne sentit un frisson courir sur sa chair.

—Les menottes, répéta-t-elle d'une voix étranglée, en reculant. Oh ! non ! non ! je ne veux pas !

—Ne résistez point, mon enfant, je vous en supplie ! fit le curé. Résignez-vous en chrétienne. Obéissez à la loi.

La malheureuse femme baissa la tête et tendit les mains.

—C'est fait ! En route, maintenant ! commanda le brigadier.

Georges s'était pendu aux mains enchaînées de la prisonnière.

—Reste, petite mère, cria-t-il. Reste, j'ai peur.

—Ne pleure pas, mon enfant, lui dit Jeanne. Viens ! Dieu nous protégera.

—Je ne veux pas qu'on t'emmène.

—Viens.

—Votre enfant ne peut vous suivre, interrompit le brigadier.

—Vous me séparez de mon fils ! bégaya Jeanne avec une stupeur épouvantée.

—Je le dois. L'ordre d'arrestation ne concerne que vous, Jeanne Fortier. Il n'est question d'aucun enfant. Par conséquent, la femme en prison, l'enfant à l'hospice, en attendant des ordres supérieurs.

Jeanne devint pâle comme une morte.

—A l'hospice, mon enfant ! fit-elle d'une voix à peine distincte. Non, non, vous ne ferez pas cela.

Georges répétait :

—Reste, petite mère.

—Je ne veux pas, poursuivit la prisonnière en se débattant au milieu des gendarmes qui cherchaient à l'entraîner. Je ne veux pas qu'on me sépare de mon fils.

Elle ajouta, en tendant vers le prêtre ses mains suppliantes qu'une chaînette de fer attachait l'une à l'autre :

—Monsieur le curé, par grâce, par pitié, intercédez pour moi ! Dites-leur que c'est impossible, qu'on ne peut pas me séparer de mon fils.

—Obéissez à la loi, pauvre femme, répéta l'abbé Laugier, et ne craignez rien pour votre enfant. Il n'ira point à l'hospice. Je le garderai près de moi,

et, le sachant en mains sûres, vous serez tranquille. Si, comme je l'espère, il vous est possible de prouver votre innocence, vous viendrez le chercher ici vous-même. Si, au contraire, vous ne parvenez point à dissiper les ténèbres qui entourent le crime d'Alfortville, si vous êtes condamnée, je vous jure de ne point abandonner votre petit Georges !

Madame Darier s'avança près de son frère, et dit en étendant la main :

—Ne tremblez pas et ne pleurez plus, pauvre femme. Votre enfant retrouve une mère. Je vous jure, moi, de faire de lui mon fils. Moi aussi j'avais un fils de l'âge de celui-là. Dieu me l'a pris. Je crois qu'il me l'a rendu.

Jeanne balbutiait au milieu de ses sanglots :

—Ne plus le revoir ! Ne plus le revoir ! Ah ! c'est au-dessus de mes forces !

Georges continuait à crier :

—Petite mère, petite mère, ne t'en vas pas.

Madame Darier le prit dans ses bras et lui dit :

—Mon mignon, ta petite mère est obligée de partir, mais elle reviendra.

Bien sûr ? demanda l'enfant.

—Oui, bien sûr.

—Quand ?

—Bientôt. En l'attendant, veux-tu rester avec moi.

—Avec vous et avec monsieur le curé fit George.

—Oui, avec nous deux.

—Eh ! bien, oui, je veux bien rester avec vous deux, si petite mère me promet qu'elle reviendra bientôt.

Jeanne suffoquait.

—Oh ! prenez-le ! prenez-le ! dit-elle avec désespoir. Aimez-le bien. Parlez-lui de sa mère ! Oui, cher mignon, reste avec la bonne dame et avec monsieur le curé. Reste avec eux. Ils te répéteront que ta mère était innocente et qu'elle t'adorait, tu entends bien, qu'elle t'adorait, ne l'oublie pas, ne l'oublie jamais !

La vieille servante Brigitte sanglotait de tout son cœur un peu en arrière, et de ses lèvres tombaient ces mots :

—Pauvre femme ! Pauvre petit !

La veuve de Pierre Fortier continua, en dévorant son fils de baisers :

—Embrasse-moi... Encore... encore. Tenez, madame, ajouta-t-elle en s'adressant à la sœur du curé, recevez-le... emportez-le... que je ne le vois plus !

Puis, se tournant vers les gendarmes :

—Emmenez-moi ! je suis prête !

Et elle s'élança vers la grille.

L'enfant poussait des cris lamentables. Madame Darier l'emporta dans la maison ou Brigitte les suivit. Le curé accompagna jusqu'au seuil de sa demeure le maire de Chevry et Jeanne Fortier. Au moment de franchir le seuil, Jeanne se tourna vers le prêtre :

—Votre bénédiction, mon père, lui dit-elle.

Et elle s'agenouilla devant lui. L'abbé Laugier attendri jusqu'aux larmes, étendit ses deux mains sur la tête de l'humble martyr en balbutiant, car l'émotion lui serrait la gorge :

—Au nom du Dieu de justice et de bonté, mon enfant, je vous bénis ! Puisse la justice des hommes ne pas être aveugle, car les apparences sont contre vous, mais moi je crois à votre innocence !

Tous les assistants s'étaient découverts et inclinés. Jeanne se releva. L'abbé Laugier lui tendit les bras. Elle s'y laissa tomber en pleurant.

—Allez, mon enfant ! dit ensuite le prêtre. Soyez forte et mettez tout votre espoir en Dieu !

—Il ne me reste que lui et vous ! répliqua Jeanne en suivant les gendarmes.

On l'enferma provisoirement à la gendarmerie, d'où quelques heures plus tard on la conduisit (grâce à l'intervention généreuse de l'abbé Laugier) à Briec-Comte-Robert ; de là on télégraphia à Melun son arrestation. Le lendemain, elle partait pour Paris en chemin de fer avec deux gendarmes et on l'écrouait au dépôt de la préfecture de police. Etienne Castel se disait :

—J'ai trouvé mon tableau ! A l'exposition prochaine, on parlera de moi !

XXX

Jacques Garaud avait pris, sous le nom de Paul Harmant, sa place sur un paquebot faisant le ser-

vice du Havre à Southampton. De là, il avait gagné Londres afin de s'embarquer sur le premier navire en partance pour l'Amérique. L'article publié par les journaux au sujet de l'incendie de la fabrique d'Alfortville, et dans lequel on parlait de sa mort héroïque, était tombé sous ses yeux. Il se réjouissait fort de la tournure que prenaient les affaires ; tout marchait au gré de ses desirs ; il ne lui restait qu'à arriver dans le pays où, grâce à l'argent et aux plans volés, il pourrait faire rapidement une grosse fortune. Nous le suivrons bientôt à bord du (Lord Maire,) steamer de premier ordre qui devait le transporter à New-York.

Pour le moment rejoignons Jeanne Fortier. Aussitôt que M. Delaunay, juge d'instruction chargé de l'affaire, apprit l'arrestation de Jeanne et son arrivée au dépôt de la préfecture, il donna l'ordre de l'amener immédiatement dans son cabinet. La malheureuse femme était préparée à tout. Le courage, la résolution, l'énergie, avaient remplacé chez elle la faiblesse, la défaillance et le découragement. Aussi ce fut avec calme, avec sang-froid, qu'elle affronta la présence du magistrat de qui dépendait son sort. Sans perdre une seconde, M. Delaunay s'assura d'un coup d'œil que son greffier était prêt à écrire, et commença l'interrogatoire.

—Votre nom ? demanda-t-il.

—Jeanne Fortier.

—Votre âge ?

—Vingt-six ans, car je suis née à Paris le 15 octobre 1835.

—Célibataire ou mariée ?

—Veuve de Pierre Fortier, en son vivant mécanicien. Mort de mort violente au service de monsieur Labroue, ingénieur, qu'on m'accuse d'avoir assassiné pour le voler, après avoir incendié son usine.

Cette phrase prononcée d'un ton simple et ferme à la fois, fit lever la tête du juge d'instruction. Il attacha sur Jeanne un regard scrutateur, puis après un moment de silence, il dit :

—Vous savez de quoi l'on vous accuse. Qu'avez-vous à répondre ?

—Trois mots seulement : Je suis innocente !

Monsieur Delaunay haussa les épaules.

—Si vous étiez innocente, répliqua-t-il, les yeux toujours rivés sur ceux de Jeanne, pourquoi auriez-vous quitté l'usine et pris la fuite avec votre enfant, au lieu d'appeler au secours lorsque l'incendie s'est déclaré ?

Jeanne parut se recueillir.

—Répondez ! fit le juge avec impatience.

—A quoi bon ? Vous ne me croirez pas.

—C'est que vous allez mentir !

—Non, c'est que la vérité n'est pas vraisemblable. Tout conspire contre moi. Comment ajouteriez-vous foi à un récit que pas une preuve ne vient appuyer ? Vous devez me croire coupable et cependant je suis innocente.

—Vous niez avoir assassiné monsieur Labroue ?

—Certes, je le nie de toutes mes forces !

—Vous prétendez que vous n'éprouviez à son égard aucune haine ?

—De la haine ! Pourquoi l'aurais-je haï ?

—Il vous avait chassée.

—Non, monsieur. Il m'avait simplement avertie que je ne pouvais conserver mon emploi de gardienne de l'usine. Il agissait dans la plénitude de son droit, et, quoique sa décision me fût pénible, je comprenais qu'il avait raison de la prendre.

—Vous en vouliez à monsieur Labroue à cause de la mort de votre mari.

—Comment aurais-je pu en vouloir au patron d'un accident dont il n'était point responsable ? Lui reprocher injustement mon deuil eût été l'acte d'une folle. Monsieur Labroue, du reste, avait fait ce qui dépendait de lui pour me venir en aide après mon malheur.

—Vous niez avoir incendié l'usine ?

—Je nie l'incendie, comme je nie l'assassinat ! De ces deux crimes, je suis innocente !

—Prouvez-le !

—Comment ?

—En réfutant les preuves entassées contre vous et dont l'ensemble est écrasant. Vous avez à deux reprises acheté du pétrole.

—C'est vrai !

—Vous en avez placé une partie dans des bouteilles.

—C'est encore vrai !
 —Ces bouteilles ont été retrouvés vides dans la cour de l'usine, où vous les aviez jetées après avoir répandu leur contenu sur les copeaux des ateliers.
 —C'est faux ! Je nie de toutes mes forces !
 Le juge d'instruction attacha pour la seconde fois sur Jeanne un regard pénétrant. Elle ne baissa pas les yeux. Il reprit :
 —Vous avez forcé la caisse de monsieur Labroue pour en voler le contenu. L'ingénieur revenant à l'improviste vous a surpris et vous l'avez tué.
 —Monsieur Labroue a été tué par la même main qui a versé le pétrole et forcé la caisse, mais cette main n'est pas la mienne.
 —Voilà votre système de défense.
 —Ce n'est point un système de défense, c'est la vérité.
 —A qui espérez-vous persuader cela ?
 —Je vous avais prévenu, monsieur, que vous refuseriez de me croire.
 —N'avez-vous point dit à monsieur Labroue, à la suite d'une discussion, que le fait de vous avoir retiré votre emploi ne lui porterait pas bonheur ?
 —Je l'ai dit.
 —Avez-vous répété cette phrase au garçon de bureau David ?
 —Je l'ai répétée.
 —Vous trouviez-vous dans le cabinet de monsieur Labroue, le jour de son départ pour Saint-Gervais, où il allait voir son enfant malade, au moment où le caissier Ricoux est venu lui remettre de l'argent et établir l'état des sommes qui devaient exister en caisse ?
 —Je m'y trouvais.
 —Alors, vous avez tout entendu ?
 —Et si bien entendu, que le chiffre prononcé par M. Ricoux est resté dans ma mémoire.
 —Quel était ce chiffre ?
 —Cent quatrevingt-dix mille et quelque cents francs.
 —Vous avez une mémoire prodigieuse ! fit le juge avec ironie. Il paraît que le chiffre énoncé devant vous était pour vous d'un grand intérêt. La pensée criminelle se formulait déjà.
 —Eh, monsieur, ne peut-on se souvenir sans avoir pour cela une pensée criminelle ?
 —L'acte de fuir comme vous l'avez fait n'est-il pas la preuve sans réplique de votre culpabilité ?
 —Dites de ma faiblesse. J'ai cédé lâchement aux menaces qui m'ont été adressées, aux violences qui m'ont été faites.
 —Par qui ?
 —Par le vrai, par le seul coupable.
 —Vous prétendez le connaître ? s'écria le juge.
 —Je le connais.
 —Nommez-le donc !
 —Jacques Garaud.
 —Le contremaître de l'usine ?
 —Lui-même.
 Pour la seconde fois depuis le commencement de l'interrogatoire, monsieur Delaunay haussa les épaules.
 —Vous êtes vraiment bien mal inspirée ! répliqua-t-il d'un ton dédaigneux ; s'il est quelqu'un que vos accusations calomnieuses ne peuvent atteindre, c'est le brave contremaître qui, victime de son dévouement, a trouvé la mort au milieu des flammes.
 —Justice de Dieu qui n'a pas voulu, si Jacques Garaud est vraiment mort, que le misérable puisse recueillir les fruits de ses crimes !
 —Vous osez le croire vivant quand vingt personnes l'ont vu disparaître dans l'incendie ! Vous osez l'accuser ?
 —Je l'ose.
 —Toujours sans preuves, bien entendu.
 —La preuve, je l'avais !
 —Qu'est-elle devenue ?
 —Elle a été réduite en cendres, à Alfortville, pendant la nuit fatale, car l'incendie n'a point épargné le pavillon habité par moi.
 —Bref, cette prétendue preuve, vous ne la possédez plus ?
 —Non, monsieur.
 —Et c'est sur des arguments de cette valeur que vous prétendez établir votre défense ?
 —Monsieur, voulez-vous m'entendre ?
 —Parlez, je vous écoute.

(La suite au prochain numéro.)

LE BILAN D'UNE EXISTENCE

N maniaque, à coup sûr, un philosophe peut-être, vient de mourir à l'âge de 71 ans. Il se nommait Paul Legrand.
 Avant de dire adieu à cette vie, le vieillard a voulu consigner, sur le papier, la balance de ses joies et de ses douleurs. C'est une tenue en partie double, avec passif et actif et total compensateur.
 Voici la singulière épître laissée par cet original, sur sa table, quelques heures avant de mourir :
 Tout ce qui est souffrance, peine, ennui, désespoir, sommeil, désir, regret, doit être retranché de la vie, parce qu'on l'aurait retranché soi-même si Dieu nous l'eût permis.
 A l'âge de deux ans, je fus sevré ; à six ans, je parlais, mais mal, je me fendais le crâne à neuf ans, je fus guéri. Il faut donc que je retranche d'abord neuf ans de mon existence ; car est-ce vivre que de boire du lait aigre de nourrice, ne pas parler ou mal parler et de se fendre le crâne ?
 A neuf ans, je commençais mes études. J'avais la tête dure à cause de mon crâne fêlé ; je fus rétif à l'instruction. Au bout de deux ans, j'épelais l'alphabet. La lettre Z m'a valu plusieurs centaines de coups de férule ; les vingt-trois autres lettres m'ont martyrisé. A douze ans, je savais lire : mais j'avais le corps meurtri des cicatrices de l'alphabet.
 On essaya de m'apprendre le latin, j'y perdis mon français. A quinze ans, je ne savais rien du tout, et j'étais un squelette à force d'avoir été mis au pain sec et à l'eau. Six ans de plus à retrancher.
 A quinze ans, mon père me fit clerc notaire. Là commença un nouveau genre de martyre. Je me levais à six heures, je balayais l'étude, j'allumais le poêle, j'étais rossé par les grands clercs, et mon père, accablé de reproches sur mon compte, me privait souvent de dîner. J'ai mené cette vie cinq ans, que je retranche net de ma vie.
 A vingt ans, mon père, dégoûté de moi, m'embarqua sur un navire. Je lavais le pont, je roulais les câbles, je grimpais aux huniers, je faisais des reprises aux voiles et je recevais sur le dos au moins trente coups de garçette par jour. Cela dura quatre ans ; je n'avais plus de dos.
 A vingt-quatre ans, mon père me fit marchand mercier. Il me maria avec la fille d'un tourneur. Le lendemain, je m'aperçus que ma femme avait une jambe de bois, faite au tour par son père. La pauvre femme me fit mille excuses. Je lui pardonnai à cause de sa dot, une hypothèque sur une sucrerie de la Guadeloupe. Mais bientôt les noirs de la Guadeloupe s'insurgent et brûlent ma dot. Il ne me restait qu'une jambe de bois.
 A trente ans, je perdis ma femme d'une tumeur à la bonne jambe. J'avais passé six ans de mariage à répéter chaque minute : "Quelle sottise j'ai faite de prendre cette jambe-là." Je retranche donc ces six ans de ma vie.
 Ayant dormi comme tout le monde le tiers du temps, je retranche vingt-quatre ans de sommeil, et je suis au-dessous de la juste estimation, car je suis un grand dormeur.
 Un an perdu minute à minute à chercher la clef de mon secrétaire, que je cherchais toujours. Vit-on quand on cherche une clef ? Trois ans perdus à dire : Quelle heure est-il ? — Il fait bien mauvais aujourd'hui. — Je suis enrhumé. — Mon Dieu ! Mon Dieu ! etc. — Six mois à me faire décroter et six à broser mon chapeau. — Un an à souffrir les entre-actes du théâtre. — Un an à écouter les drames nouveaux. — Un an à me plaindre des potages salés et doux, des côtelettes trop cuites, des indigestions et des œufs durs. Total : soixante-et-onze ans.
 En rendant ma vie à Dieu, je crois que je ne lui rends pas grand'chose.
 Une pensée très juste du Dr Decaisne :
 La propreté, cette chasteté du corps, entretient aussi celle de l'âme. On a dit bien souvent, en même temps qu'elle est la mesure assez exacte dans ses applications individuelles ou collectives du degré de respect que l'homme a pour lui-même et pour les autres. Oui, la propreté est une vertu, et n'est-ce pas dans les taudis mal-propres, à la ville et au village, qu'habitaient de préférence la paresse, l'abrutissement, la mauvaise foi, le vol et tous les vices.

O SEZ

Osez pour le bien, seulement un peu autant que tant de gens osent pour le mal !
 Osez, c'est agir.
 Agir, c'est une des conditions les plus essentielles de notre utilité et de notre bonheur.
 Que d'existences languissent par défaut d'imagination, d'initiative et de hardiesse !
 On se dit languissamment :
 "Que faire ? Quel parti prendre ? A qui m'adresser ? Cela ne servira à rien !"
 Et on se réduit ainsi à néant par le doute et l'inertie.

Parmi les institutions curieuses que le passé a léguées à la ville de Florence figure une maison de refuge pour les chats. C'est un cloître situé à côté de l'église San-Lorenzo. Lorsqu'on veut se défaire de ces intéressants quadrupèdes, on les conduit à cet établissement. Par contre, qui veut munir sa maison d'un chat, en trouve là un assortiment complet.

NOTES ET IMPRESSIONS

Le cœur de l'homme ressemble à l'habit du pauvre, c'est à l'endroit où il est raccommoqué qu'il est le plus fort. — J. ERDELYLI.
 Laisser croire qu'on a des idées rapporte souvent plus que d'en avoir. — ANDRÉ LEMOYNE.
 La grève, c'est la barricade des fainéants. — FÉLIX PYAT.
 Le silence convient aux sublimes revers. — LECONTE DE LISLE.
 Les empires ne se conservent que comme ils s'acquiescent, par la vigueur, par la vigilance et par le travail. — LOUIS XIV.
 La foi que Dieu m'a donnée est une fontaine de soutien pour le présent et l'avenir, et elle me sert aussi à noyer le souvenir du passé. — G. GORDON.
 Je n'ai rien à gagner en gloire ou en richesse. Peu importe ce que diront de moi les hommes. Je fais ce que je crois être agréable à Dieu ; et quant aux hommes, je ne leur demande rien. — G. GORDON.
 Malgré les belles perspectives des vieillesses robustes, les jeunes gens ne mettent pas plus volontiers leurs plaisirs que leur argent à la caisse des retraites. — G.-M. VALTOUR.

RÉCRÉATIONS DE LA FAMILLE

No. 64 — ANAGRAMME DEVINETTE

J'étais malade, le docteur m'a ordonné la XXXXX et l'eau XXXXX.

No. 65. — CHARADE

Mon Premier est cruel quand il est solitaire ;
 Mon Second, moins civil, mais plus tendre que vous ;
 Mon Tout à votre cœur dès l'enfance sut plaire,
 Et des dons du Seigneur c'est le plus beau de tous.

No. 66 — ANAGRAMME

Lorsque l'agriculteur veut notre sort prospère,
 Il répand dans le sol nos ferments nutritifs.
 Si tu nous définis, mon cher lecteur, opère
 Le partage distinct de nos noms respectifs.

SOLUTIONS :

No. 62. — Le mot est : Fusil

No. 63.

BLANCS.

1 T 7e F D
 2 P 4e R, échec et mat.

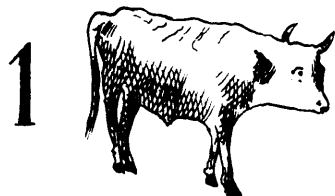
NOIRS.

1 Ad libitum

ONT DEVINE :

Problèmes — Mlle E. Cinq Mars, Montréal ; L. N. E. Bérrard, Drummondville ; F. X. L., Montréal ; M. S. Delisle, Portneuf ; J. E. C., Montréal ; V. P., Isle Dupas ; Dame C. Lésigne, Montréal ; D. A. A. C., Montréal ; Esculape, New York.
 Echecs. — V. P., Isle Dupas.
 Rébus — L. A. Proulx, Québec ; S. Viger, Montréal ; V. P., Isle Dupas.

REBUS.



EXPLICATION DU DERNIER REBUS :
L'appât des richesses fait faire bien des bassesses

CHOSSES ET AUTRES.

—La guerre a déjà coûté à la Chine \$90,000,000.

—Par crainte du choléra, les autorités de New-York font visiter toutes les maisons de la ville.

—La ville de Chicago est enfin décidée de faire enterrer tous ses fils de télégraphe et de téléphone. Il y a maintenant plus de 700 milles de fils électriques placés sous terre.

—Le progrès moderne ne respecte pas les traditions. Il vient de couper par un pont le Jourdain, le fleuve saint, dans lequel Jésus-Christ aurait été baptisé. Ce pont a été construit sur l'ordre du gouvernement ottoman, près de l'ancienne ville de Jéricho, mentionnée par la Bible. Il mesure 135 pieds de long et 15 pieds de large.

—Quand vous verrez un homme très occupé de découvrir les défauts des autres et de mettre tout ce qu'il a d'esprit dans le dénigrement, soyez assuré que son intelligence est médiocre, qu'il n'a pas le cœur haut placé, et qu'il aurait fort à faire s'il se livrait sur lui-même à ce triste exercice.

—Georges 1^{er}, roi d'Angleterre, ayant éprouvé plusieurs fois, dans ses voyages en Hollande, qu'on lui faisait payer fort cher sa dépense, résolut de ne descendre dans aucune auberge de ce pays. Un jour donc qu'il passait à Alkemaer, il s'arrêta à la porte de celle du *Mouton*, pendant qu'on changeait les chevaux de sa voiture, et commanda trois œufs frais. Le marquis ne les eut pas plutôt mangés qu'il en demanda le prix. "Deux cents florins, répondit l'aubergiste." "Comment ! s'écria Georges fort surpris, deux cents florins ! les œufs sont donc bien rares à Alkemaer ?" "Oh non, répondit l'hôtelier, les œufs ne sont pas rares ; mais les rois n'y sont pas communs."

—Bébé trouve l'eau trop froide, le matin, quand on lui fait sa toilette : "Je veux bien laver mes mains, dit-il à sa mère, mais alors tu me laisseras prendre mes gants de laine !"

—Eh bien ! mon petit Paul, au dernier examen as-tu été bien placé ? —Oh ! oui, bonne maman..... j'étais près du poêle !

—Quel est le tiers de trois francs sept sous ? (trois Français soués). C'est un Français soué.

DR. H. E. DESROSIERS,
70, RUE ST-DENIS,
MONTREAL.

DR. J. L. LEROUX,
2445, RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.

N. GOYETTE,
BOUCHER,
MARCHE D'HOCHELAGA,
Etaux 1 et 3.

ON DEMANDE une douzaine de jeunes gens pour joindre une Société Dramatique Canadienne Française.
S'adresser par lettre.
A.-A.-L.,
Botte 1070 P.O. Sec.-Correspondant.

MATHIEU FRERES, Marchands de Vins,
No 87, Rue St-Jacques, Montréal.

10601

PRIMES MENSUELLES

DU

MONDE ILLUSTRE

1re Prime	-	-	\$50
2me "	-	-	25
3me "	-	-	15
4me "	-	-	10
5me "	-	-	5
6me "	-	-	4
7me "	-	-	3
8me "	-	-	2

86 Primes, a \$1 - 86

94 Primes \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."

MATHIEU & GAGNON
MARCHANDISES DE NOUVEAUTES
En gros et en détail
105, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.
Spécialité : Soie, Satin, Velours, Etoffes & Robes, Cachemires, Crêpes, Tweeds de toutes sortes.

ON demande des Agents pour le MONDE ILLUSTRE dans chaque ville et village du Canada et des Etats-Unis. Une commission libérale sera donnée à tous ceux qui, par leurs efforts, augmenteront la circulation de ce beau journal de famille. Un numéro spécimen sera envoyé gratis sur demande. S'adresser à BERTHIAUME & SABOURIN, 80 rue St-Gabriel, Montréal.

La Cie de Lithographie et d'Imprimerie
GEBHARDT-BERTHIAUME,
No 80, Rue St-Gabriel, Montréal.

Impressions de toutes sortes en lithographie et en typographie exécutées avec soin sous le plus court délai.
Pancartes, Cartes d'affaires,
Programmes, Lettres Funéraires,
Circulars, Affiches, etc.
Factums imprimés promptement et à bas prix.

TOUJOURS EN MAINS :
Blancs pour avocats, notaires et pour les municipalités.
Etiquettes pour épiciers, droguistes, etc.

JOUISSEZ
De la Santé et du Bonheur
COMMENT ? Faites
comme d'autres
ont fait.

Souffrez-vous de maladies des reins ?
"Le "Kidney Wort" m'a ramené, pour ainsi dire, des portes du tombeau, lorsque j'avais été condamné par treize médecins éminents du Détroit."
M. W. Deveraux, Mechanic, Ionia, Mich.

Vos nerfs sont-ils affaiblis ?
"Le "Kidney Wort" m'a guéri la faiblesse des nerfs, etc., lorsque l'on désespérait de mes jours." Mde M. M. B. Goodwin, Ed. Christian Monitor, Cleveland, O.

Souffrez-vous de la maladie de Bright ?
"Le "Kidney Wort" m'a guéri lorsque mon urine avait la consistance de la craie, puis ressemblait à du sang."
Frank Wilson, Peabody, Mass.

Souffrant de la diabète ?
"Le "Kidney Wort" est le remède le plus efficace que j'aie prescrit. Il procure un soulagement presque immédiat."
Dr Phillip C. Ballou, Monoton, Vt.

Souffrez-vous de maladies du foie ?
"Le "Kidney Wort" m'a guéri d'une maladie chronique du foie lorsque je demandais à mourir."
Henry Ward, ex-colonel 69 Gardes Nationale, N.Y.

Souffrez-vous de douleurs dans le dos ?
"Le "Kidney Wort" (1 bouteille) m'a guéri lorsque j'étais si souffrant que je ne pouvais me lever, mais que je me roulais hors de mon lit."
C. M. Tallmage, Milwaukee, Wis.

Souffrez-vous de maladies des reins ?
"Le "Kidney Wort" m'a guéri de maladies du foie et des reins après que j'eus suivi inutilement, pendant des années, le traitement des médecins. Ce remède vaut \$10 la boîte."
Saml Hodges, Williamstown, West Va.

Souffrez-vous de la constipation ?
"Le "Kidney Wort" facilite les évacuations et m'a guéri après que j'eus fait l'essai d'autres remèdes pendant seize ans."
Nelson Fairchild, St-Albans, Vt.

Souffrez-vous de la malaria ?
"Le "Kidney Wort" est supérieur à tous les autres remèdes dont j'ai jamais fait usage dans ma pratique."
Dr R. K. Clark, South Hero, Vt.

Etes-vous bilieux ?
"Le "Kidney Wort" m'a fait plus de bien que tous les autres remèdes dont j'ai jamais fait usage."
Mde J. T. Galloway, Elk Flat, Oregon.

Souffrez-vous des hémorroïdes ?
"Le "Kidney Wort" m'a guéri radicalement des hémorroïdes qui coulaient. Le Dr W. C. Kline m'avait recommandé ce remède."
G. H. Horst, Caissier M. Bank, Myerton, Pa.

Etes-vous torturé par le rhumatisme ?
"Le "Kidney Wort" m'a guéri lorsque les médecins m'avaient condamné et après que j'eus souffert pendant trente ans."
Elbridge Malcolm, West Bath, Maine.

Aux femmes qui sont malades ?
"Le "Kidney Wort" m'a guérie d'une maladie dont je souffrais depuis plusieurs années. Plusieurs de mes amies qui en ont fait usage en disent le plus grand bien."
Mde H. Lamoreaux, Ile La Mothe, Vt.

Si vous voulez chasser la maladie et jouir d'une bonne santé
Faites usage du

KIDNEY-WORT
Le Purificateur du Sang.

A VENDRE A MOITIE PRIX
UNE BARGE pouvant porter 200,000 pieds de bois.
S'adresser au
No. 80, RUE ST-GABRIEL, Montréal.

L'administration du MONDE ILLUSTRE est en état de procurer tous les numéros depuis le commencement, à ceux qui désireront conserver la série.

LE MONDE ILLUSTRE est publié par Berthiaume & Sabourin, éditeurs-proprietaires. Bureau: rue St-Gabriel, No. 80, Montréal.